

# L'Eure-et-Loir au fil de l'eau

L'eau coule-t-elle de source?





# L'eau et les milieux aquatiques en quelques chiffres

**146 litres**



c'est la consommation moyenne  
d'eau potable par habitant et par  
jour en 2017

**Plus de 67 %**



du territoire métropolitain est  
concerné par des mesures de  
**restriction d'eau** en 2019

## *L'eau : un bien commun*

**Les 32 milliards de m<sup>3</sup>**  
d'eau douce prélevés en 2017  
correspondent à 23 jours de pluie  
sur la France métropolitaine



**+ 9 %** c'est l'évolution des achats de  
**produits phytopharmaceutiques**  
entre 2015-2017 et 2016-2018

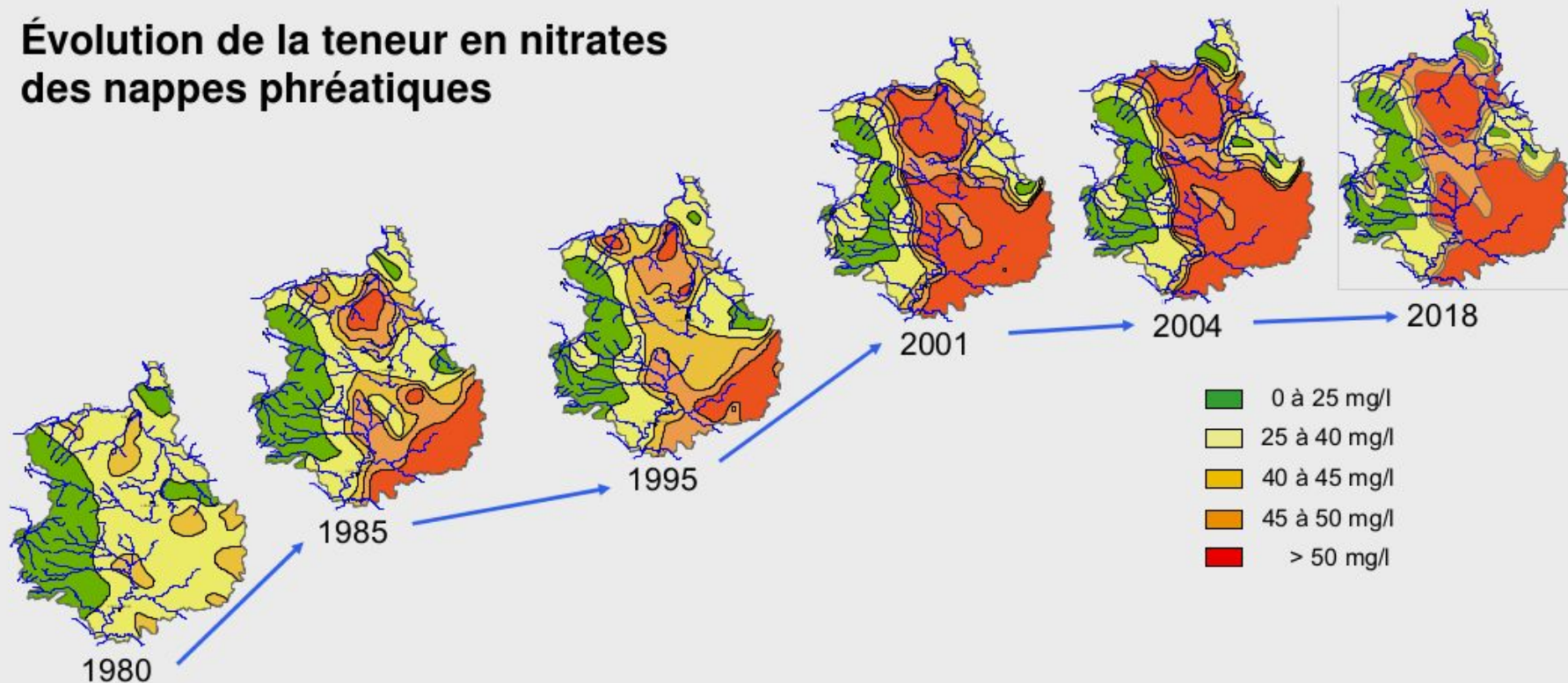




# L'état de nos captages et l'origine des pollutions

- Les principales sources de pollution sont d'origine anthropique : usage domestique (stocks de pesticides, assainissement non-collectif non-conforme), usage des industries et des transports (snCF, autoroutes), usage agricole
- Une partie des Euréliens n'ont pas encore d'eau potable (4% pour le paramètre Nitrates et 10% pour les pesticides). Pourtant plus globalement un risque sanitaire existe en cas de consommation quotidien quand la pollution de L'eau est juste au-dessous de la limite autorisée.
- Malgré les actions réalisées ou en cours, peu d'évolution constatée de la qualité de l'eau brute sur les captages où des projets d'action de protection sont en cours (30 captages prioritaires en Eure-et-Loir)
- Même si on constate une amélioration de la qualité de l'eau au robinet, elle est principalement due à des actions curatives (ex. dilution par de l'eau de bonne qualité, interconnexion des réseaux)
- Il y a un précontentieux en cours contre la France. Il y a 213 sources françaises qui sont problématiques en terme de pollution de nitrate dont 39 se trouve en Eure-et-Loir (donc  $\frac{1}{5}$  des ressources problématiques)
- il y a un travail en cours pour éviter les pollutions agricoles diffuses, avec des résultats limités : il ne faut pas uniquement baisser la quantité des intrants, mais également avoir des nouvelles pratiques, de nouvelles cultures, autres types de semences, réorganiser les chaînes de stockage et de transformation, trouver des nouveaux débouchés, sans perdre de revenu

## Évolution de la teneur en nitrates des nappes phréatiques



# Quantité et conflits d'usage

- près de 75% des prélèvements se font en souterrain
- en 2018, 150 millions de mètres cubes d'eau ont été prélevés pour l'arrosage par pulvérisation ( la consommation des ménages s'élevait à 20 millions de mètres cubes)
- les agriculteurs se tournent vers des semences plus productives mais plus gourmandes en eau
- le niveau de la nappe de Beauce qui avait été maximal en 1986 a été minimal en 1994; depuis il y a une régulation par l'Organisme Unique, principalement constitué d'agriculteurs, qui gère la nappe de Beauce
- les conflits d'usages sont rares mais existent, en 2019 à Chartres la situation était critique jusqu'à la fin de l'année (on était proche de devoir distribuer de l'eau par camion) (Francourville)
- c'est difficile d'avoir un forage de qualité et de quantité suffisante ( seulement 50% des forages fournissent un eau de qualité et en quantité suffisantes )

# L'état des réseaux et le prix de l'eau

- Les réseaux de distribution ont environ 66 ans ( contre 50 ans au niveau national ), avec un taux de renouvellement de 0,4% par an, alors que pour espérer un renouvellement sur 70 ans, il faudrait tabler sur 1 à 2 % par an
- Réseau vieilli, il faut entretenir, selon les estimation il faudrait en urgence changer 25% ( du 7800 km existant ), 120 €/mètre linéaire, ( *donc app. 234 million euros nécessaires uniquement pour les travaux qui seraient d'urgence* );
- Deux points freinent un renouvellement :
  - prix de l'eau pouvant être bas parfois comparé aux coûts
  - Absence d'études sur l'état des réseaux et une planification des travaux
  - les communes oublient parfois d'intégrer dans les contrats d'affermage l'obligation de L'entretien des réseaux de distribution
- Prix
  - Le prix moyen de l'eau du robinet en France est d'environ 0,3 centimes d'euro le litre ( 3€ /m3, 3,98 € /m3 assainissement compris )
  - à Dreux le prix est de 5,01 € (2019), à Chartres 5€ (2021), grande disparité entre les communes
  - le coût intègre l'assainissement collectif qui est de plus en plus coûteux ( construction des réseaux, traitement des boues )

Merci de votre attention !

